



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2005/5
30 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

**RAPPORT DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
TENUE À MONTRÉAL DU 28 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2005**

PREMIÈRE PARTIE: DÉLIBÉRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. OUVERTURE DE LA SESSION..... (Points 1 et 2 a) de l'ordre du jour)	1 - 17	7
A. Cérémonie de bienvenue du gouvernement du pays hôte	1 - 4	7
B. Ouverture de la session.....	5	8
C. Déclaration du Président de la dixième session de la Conférence	6 - 9	8
D. Élection du Président de la onzième session de la Conférence	10	9
E. Déclaration du Président.....	11 - 13	9
F. Déclaration du responsable du secrétariat	14 - 16	10
G. Autres déclarations	17	11

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
II. QUESTIONS D'ORGANISATION	18 - 44	11
(Point 2 de l'ordre du jour)		
A. État de la ratification de la Convention	18	11
B. Adoption du règlement intérieur	19 - 20	11
C. Adoption de l'ordre du jour	21 - 24	11
D. Élection des membres du Bureau autres que le Président.....	25 - 26	13
E. Admission d'organisations en qualité d'observateurs	27 - 28	14
F. Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires.....	29 - 35	14
G. Date et lieu de la douzième session de la Conférence des Parties	36 - 37	16
H. Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention au cours de la période 2006-2010	38 - 39	16
I. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs	40 - 41	17
J. Participation	42 - 43	17
K. Documentation.....	44	17
III. RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET DÉCISIONS ET CONCLUSIONS QUI EN DÉCOULENT.....	45 - 54	17
(Point 3 de l'ordre du jour)		
A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	45 - 49	17
B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre	50 - 54	18
IV. EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION.....	55 - 75	18
(Point 4 de l'ordre du jour)		
A. Mécanisme financier de la Convention	55 - 61	18
B. Communications nationales	62 - 66	19
C. Mise au point et transfert de technologies	67 - 68	20
D. Renforcement des capacités au titre de la Convention	69 - 70	20
E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention	71 - 75	21

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
V. POINT LAISSÉ EN SUSPENS		21
(Point 5 de l'ordre du jour <i>laissé en suspens</i>)		
VI. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS RÉSULTANT DU DÉBOISEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: DÉMARCHES PROPRES À FAVORISER DES INITIATIVES DANS CE DOMAINE	76 - 84	21
(Point 6 de l'ordre du jour)		
VII. QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES	85 - 99	23
(Point 7 de l'ordre du jour)		
A. Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005	85 - 86	23
B. Budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007.....	87	23
C. Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies	88 - 89	23
D. Examen interne des activités du secrétariat	90 - 95	23
E. Procédure de nomination du Secrétaire exécutif	96 - 99	25
VIII. AUTRES QUESTIONS RENVOYÉES À LA CONFÉRENCE DES PARTIES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES	100 - 103	25
(Point 8 de l'ordre du jour)		
IX. RÉUNION DE HAUT NIVEAU	104 - 119	26
(Point 9 de l'ordre du jour)		
A. Déclaration de la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies	106 - 107	27
B. Déclaration du responsable du secrétariat	108 - 109	27
C. Déclaration du Premier Ministre du Canada	110 - 112	28
D. Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement.....	113	29
E. Déclarations des ministres et des autres chefs de délégation ...	114	29
F. Autres déclarations	115 - 116	29
G. Autres mesures prises par la Conférence des Parties.....	117 - 119	29

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
X. DÉCLARATIONS DES ORGANISATIONS ADMISES EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS..... (Point 10 de l'ordre du jour)	120 - 122	30
A. Déclarations des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies	120	30
B. Déclarations des organisations intergouvernementales	121	30
C. Déclarations des organisations non gouvernementales.....	122	30
XI. QUESTIONS DIVERSES..... (Point 11 de l'ordre du jour)	123	31
XII. CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA SESSION	124 - 127	31
(Point 12 de l'ordre du jour)		
A. Adoption du rapport de la onzième session de la Conférence..	124	31
B. Remerciements au pays hôte.....	125	31
C. Clôture de la session	126 - 127	31

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Page</i>
<u>Annexes</u>	
I. PARTIES À LA CONVENTION, ÉTATS DOTÉS DU STATUT D'OBSERVATEUR ET ORGANISMES DES NATIONS UNIES QUI ONT PARTICIPÉ À LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES	32
II. LISTE DES REPRÉSENTANTS QUI ONT PRONONCÉ DES DÉCLARATIONS À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU AU TITRE DU POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES ET DU POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES AGISSANT COMME RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO	35
III. CALENDRIER DES RÉUNIONS DES ORGANES CRÉÉS EN APPLICATION DE LA CONVENTION, POUR LA PÉRIODE 2006-2010.....	45
IV. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES OU NON GOUVERNEMENTALES QUI ONT PARTICIPÉ À LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES	46
V. LISTE DES DOCUMENTS DONT LA CONFÉRENCE DES PARTIES ÉTAIT SAISIE À SA ONZIÈME SESSION.....	55

DEUXIÈME PARTIE: MESURES PRISES PAR LA CONFÉRENCE
DES PARTIES À SA ONZIÈME SESSION

*Pour des raisons pratiques, la deuxième partie du présent rapport est publiée dans deux additifs
(FCCC/CP/2005/5/Add.1 et 2)*

Décisions adoptées par la Conférence des Parties

FCCC/CP/2005/5/Add.1

Décision

- 1/CP.11 Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention
- 2/CP.11 Programme de travail quinquennal de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements
- 3/CP.11 Nouvelles directives concernant le fonctionnement du Fonds pour les pays les moins avancés
- 4/CP.11 Prolongation du mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés
- 5/CP.11 Directives supplémentaires à l'intention de l'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier
- 6/CP.11 Mise au point et transfert de technologies
- 7/CP.11 Processus d'examen au cours de la période 2006-2007 pour les Parties visées à l'annexe I de la Convention
- 8/CP.11 Soumission des deuxièmes et, le cas échéant, des troisièmes communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
- 9/CP.11 Besoins de recherche aux fins de la Convention
- 10/CP.11 Latitude à accorder à la Croatie en vertu du paragraphe 6 de l'article 4 de la Convention
- 11/CP.11 Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies
- 12/CP.11 Budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007
- 13/CP.11 Exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005

Résolution

- 1/CP.11 Expression de gratitude au Gouvernement canadien et à la population de la ville de Montréal

FCCC/CP/2005/5/Add.2

- 14/CP.11 Tableaux du cadre commun de présentation pour le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie
- 15/CP.11 Questions relatives aux ajustements à opérer au titre du paragraphe 2 de l'article 5 du Protocole de Kyoto

I. OUVERTURE DE LA SESSION

(Points 1 et 2 a) de l'ordre du jour)

A. Cérémonie de bienvenue du gouvernement du pays hôte

1. L'ouverture officielle a été précédée par une cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement canadien afin de marquer l'ouverture de la onzième session de la Conférence des Parties et de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (COP/MOP). Lors de la cérémonie, M. Gérard Tremblay, maire de Montréal, et M. Jean Charest, Premier Ministre du Québec, ont pris la parole.
2. Accueillant tous les participants, le Premier Ministre du Québec a souligné l'engagement du Gouvernement québécois à contribuer activement à atteindre l'objectif de la Convention. À la suite des négociations qui avaient abouti à l'adoption du Protocole de Kyoto, le Gouvernement québécois avait lancé un plan d'action pour la période 2000-2002 avec pour objectif de réduire davantage encore les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de stabiliser celles du secteur des transports. En 2001, le Québec avait adhéré au plan d'action sur les changements climatiques de la conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, qui avait pour objectif de réduire de 10 % à l'horizon 2020 les émissions de GES. La province jouait également un rôle de premier plan pour ce qui était de promouvoir les énergies propres, telles que l'énergie éolienne et l'hydroélectricité, cette dernière assurant près de 90 % de sa production électrique. Faisant référence au sommet de chefs de gouvernement d'États fédéraux et de régions et de dirigeants de grandes entreprises du monde entier, que le Gouvernement québécois contribuerait à accueillir les 5 et 6 décembre 2005, le Premier Ministre a insisté sur l'importance qu'il y avait à faire participer des acteurs aux niveaux fédéral, régional et des entreprises.
3. Dans son discours de bienvenue, le maire de Montréal a insisté sur le rôle fondamental joué par les villes dans la lutte contre les changements climatiques. Plus de la moitié de la population mondiale vivait désormais en zone urbaine, et le mode de vie de même que le mode de consommation des citoyens avaient un impact considérable sur l'environnement. Compte tenu des problèmes auxquels devaient faire face les villes pour répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux, il a appelé les gouvernements à appuyer les efforts engagés au niveau municipal. La ville de Montréal était déterminée à promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et avait récemment adopté à cette fin diverses mesures, notamment une résolution prévoyant une réduction de 20 % à l'horizon 2012 des émissions de GES. En conclusion, le maire a souligné le fait que même des mesures de très faible portée comptaient, et a demandé aux citoyens de participer eux aussi à la réduction des émissions de GES.
4. Après les discours de bienvenue, les participants ont pu assister à un spectacle multimédia, joué par des artistes canadiens, représentant l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

B. Ouverture de la session

5. La onzième session de la Conférence des Parties, convoquée en application du paragraphe 4 de l'article 7 de la Convention¹, a été ouverte au Palais des Congrès de Montréal (Canada) le 28 novembre 2005 par M. Ginés González García, Ministre argentin de la santé et de l'environnement et Président de la dixième session de la Conférence.

C. Déclaration du Président de la dixième session de la Conférence

6. Le Président a rappelé le décès, le 14 octobre 2005, de la Secrétaire exécutive, M^{me} Joke Waller-Hunter, qui avait dirigé le secrétariat depuis mai 2002. En sa mémoire, il a invité tous les représentants à observer une minute de silence.

7. Rappelant le dévouement et l'enthousiasme sans faille de M^{me} Joke Waller-Hunter, le Président de la dixième session de la Conférence des Parties a déclaré que le meilleur moyen de saluer son action était de redoubler d'efforts pour parvenir à un consensus et de progresser dans la lutte contre le réchauffement de la planète. Le monde disposait de nombreuses données scientifiques solides permettant d'agir immédiatement pour éliminer les causes des changements climatiques. L'absence de certitude absolue au sujet de certains points ne justifiait pas la procrastination.

8. Pour qu'un programme d'action international soit à la fois équitable et efficace, il fallait que les plus grands pays de la planète acceptent leurs responsabilités et mettent en œuvre des mesures efficaces pour réduire sensiblement leurs émissions de GES. Si chaque pays avait certes des points de vue, des intérêts et des priorités propres, il était essentiel que toutes les Parties maintiennent un dialogue constructif débouchant sur un consensus et des décisions concrètes. Des valeurs fondamentales telles que la démocratie, la sécurité, la croissance économique et l'équité risquaient d'être menacées à l'avenir si les conditions de la vie, c'est-à-dire l'environnement et le système climatique, subissaient des dommages irréversibles. Pour progresser vers un avenir commun et viable, il fallait faire en sorte que chaque pays supporte une part du fardeau imposé par les mesures de lutte conforme à sa responsabilité et que les ressources nécessaires soient mises en commun afin que tous les pays soient prêts à faire face aux effets des changements climatiques. Ces derniers frappaient de manière disproportionnée les pays les plus pauvres, en particulier les pays en développement qui étaient le moins à même de s'y adapter et qui n'étaient en rien responsables de leurs causes profondes. Il fallait appliquer le programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte et y consacrer des ressources suffisantes.

9. Le séminaire d'experts gouvernementaux qui s'était tenu à Bonn (Allemagne) en mai 2005 avait montré qu'il était possible de maintenir un dialogue créatif et ouvert au sujet de l'avenir.

¹ La Conférence des Parties s'est tenue en même temps que la première session de la COP/MOP. Les délibérations de celle-ci figurent dans un rapport distinct (FCCC/KP/CMP/2005/8 et Add.1 à 4). Les éléments communs, tels que la cérémonie de bienvenue et les délibérations des séances communes lors du débat de haut niveau figurent dans les rapports des deux organes

Ce dialogue devait être élargi et consolidé en y faisant participer des acteurs concernés à tous les niveaux – États, entreprises et société civile.

D. Élection du Président de la onzième session de la Conférence (Point 2 a) de l'ordre du jour)

10. À sa 1^{re} séance², tenue le 28 novembre, sur proposition du Président sortant, la Conférence a élu par acclamation Président M. Stéphane Dion, Ministre de l'environnement du Canada. Le Président sortant a félicité M. Dion de son élection et lui a souhaité un plein succès dans sa conduite des travaux de la Conférence à sa onzième session.

E. Déclaration du Président

11. Prenant ses fonctions, le Président a remercié son prédécesseur du travail accompli sous sa direction. L'opinion était de plus en plus consciente que les changements climatiques constituaient le problème environnemental du siècle. Les preuves scientifiques qu'avaient réunies le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et d'autres étaient on ne peut plus convaincantes. L'urgence d'agir à plus grande échelle était désormais largement admise et, partout dans le monde, les citoyens comptaient sur la Conférence pour faire des progrès réels.

12. La Convention restait la clef de voûte des actions conduites à l'échelle internationale pour combattre les changements climatiques. Elle avait été à l'origine de mesures importantes prises au cours des cinq années précédentes, notamment la mise en forme, dans les Accords de Marrakech, des dispositions à prendre en vue de l'application du Protocole de Kyoto; la polarisation sur l'adaptation, les transferts de technologies et le développement durable reflétée dans la Déclaration ministérielle de Delhi sur les changements climatiques et le développement durable; le programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte; et le séminaire d'experts gouvernementaux. Plus récemment, au Sommet mondial 2005 des Nations Unies, les leaders mondiaux avaient réaffirmé à quel point une action internationale était importante pour combattre les changements climatiques. Ils avaient reconnu que, dans la mesure où toute la planète était concernée, une coopération et une participation aussi larges que possible étaient nécessaires pour convenir d'une action internationale appropriée et efficace conforme aux principes de la Convention.

13. Sur la base des consultations qu'il avait tenues dans le cadre des préparatifs de la Conférence, le Président a suggéré que les objectifs de celle-ci et de la COP/MOP, qui se tiendraient parallèlement, pouvaient être ramenés à trois idées force: mise en œuvre, amélioration et innovation. Par mise en œuvre, il fallait entendre la nécessité de rendre le Protocole de Kyoto pleinement opérationnel et d'en faire un outil efficace de réduction des émissions. En même temps, des améliorations pouvaient être apportées dans plusieurs domaines importants d'exécution de la Convention et du Protocole. Ainsi, le mécanisme pour un développement propre devrait être renforcé, de même que les mesures relatives à l'adaptation ainsi qu'au transfert et à la mise au point des technologies. Enfin, il faudrait faire preuve d'imagination lorsque viendrait le moment de voir au-delà de la première période d'engagement

² Les séances de la Conférence des Parties mentionnées ici sont des séances plénières.

du Protocole et d'explorer les modalités d'une coopération internationale sur les changements climatiques en phase avec l'ensemble des préoccupations des Parties sans que soit perdu de vue l'objectif ultime de la Convention.

F. Déclaration du responsable du secrétariat

14. Le responsable du secrétariat, M. Richard Kinley, a remercié le Gouvernement canadien d'accueillir la Conférence et a exprimé sa satisfaction devant les efforts particuliers que ce pays avait accomplis pour que cette manifestation soit sans incidence sur le climat. Il a félicité M. Dion pour son élection au poste de président et a rendu hommage à M. González García pour la compétence avec laquelle il s'était acquitté de la présidence de la Conférence à sa dixième session. La Conférence de Buenos Aires avait produit des résultats importants, en particulier le programme de travail sur les mesures d'adaptation et de riposte et le séminaire d'experts gouvernementaux qui s'était tenu à Bonn en mai 2005.

15. Le responsable du secrétariat a relevé que l'année 2005 avait été remarquable sur le plan de la politique internationale en matière de changements climatiques. L'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto avait lancé une nouvelle phase des efforts internationaux déployés pour protéger le climat mondial. Lors du Forum économique mondial, des dirigeants d'entreprises internationaux avaient retenu les changements climatiques parmi les trois questions les plus cruciales auxquelles le monde devait faire face et, au Sommet mondial des Nations Unies, des dirigeants du monde entier avaient placé les changements climatiques au cœur des préoccupations politiques, confirmant ainsi leur volonté d'agir conformément à la Convention. Ces signaux donnaient des orientations et un élan vigoureux qui permettaient de poursuivre l'action et de terminer ainsi l'année 2005 sur un important succès à Montréal.

16. Passant en revue les évolutions récentes, le responsable du secrétariat a dit que les 127 Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) avaient maintenant présenté leur communication nationale initiale. Les Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I) devaient présenter leur quatrième communication nationale pour le 1^{er} janvier 2006. Une nouvelle publication, *Key GHG data*, rendait compte des émissions de 40 Parties visées à l'annexe I et de 121 Parties non visées à l'annexe I. Ces données confirmaient que des mesures complémentaires étaient manifestement nécessaires pour une réduction des émissions. Il était essentiel d'intensifier l'action menée en matière de technologie, y compris l'investissement dans de nouvelles technologies telles que le piégeage du carbone, et de transfert de technologies. Il fallait d'urgence prendre des mesures d'adaptation. L'adoption du programme de travail quinquennal de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) devait être l'une des principales priorités de la Conférence. Il importait également que cette dernière parachève les orientations concernant le Fonds spécial pour les changements climatiques, afin de pouvoir fournir aux pays en développement une aide supplémentaire qui les aide à renforcer leurs capacités d'adaptation et de limitation de l'augmentation de leurs émissions de GES.

G. Autres déclarations

17. À la 1^{re} séance, le 28 novembre, des déclarations générales ont été faites par les représentants de la Jamaïque (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (au nom de la Communauté européenne et de ses

États membres auxquels se sont jointes trois autres Parties), du Kenya (au nom du Groupe des États d'Afrique), du Bangladesh (au nom des pays les moins avancés), de l'Australie (au nom des membres du Groupe composite), du Venezuela (au nom des pays andins) et de la Suisse (au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement).

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. État de la ratification de la Convention

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

18. À sa 1^{re} séance, le 28 novembre, la Conférence a été informée du fait que les Parties à la Convention étaient désormais au nombre de 189 (FCCC/CP/2005/INF.1-FCCC/KP/CMP/2005/INF.1). Toutes ces Parties étaient admises à participer à la prise de décisions à la session en cours.

B. Adoption du règlement intérieur

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

19. À la 1^{re} séance, le 28 novembre, le Président a informé la Conférence que son prédécesseur avait eu des consultations avec les Parties au sujet du projet de règlement intérieur mais que celles-ci n'avaient pas abouti à un consensus.

20. Sur proposition du Président, la Conférence a décidé que, dans l'intervalle, comme aux sessions précédentes, le projet de règlement intérieur publié sous la cote FCCC/CP/1996/2 continuerait de s'appliquer, à l'exception du projet d'article 42. Le Président a annoncé qu'il rendrait compte à la Conférence des Parties de tout fait nouveau qui pourrait survenir au sujet de cette question.

C. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 d) de l'ordre du jour)

21. Pour l'examen de cette question à sa 1^{re} séance, le 28 novembre, la Conférence était saisie d'une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/CP/2005/1). Cet ordre du jour provisoire avait été établi en accord avec le Président de la Conférence à sa dixième session, compte tenu des opinions exprimées par les Parties à la vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et par les membres du Bureau de la Conférence.

22. Le Président a rappelé que le point 5 intitulé «Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats», laissé en suspens à la dixième session, avait été inscrit à l'ordre du jour provisoire conformément aux articles 10 c) et 16 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué. Le Président de la dixième session de la Conférence avait consulté les Parties afin de voir avec elles comment ce point pourrait être inscrit à l'ordre du jour, mais aucun consensus n'avait pu être dégagé sur la question. Le Président a donc proposé d'adopter l'ordre du jour publié sous la cote FCCC/CP/2005/1, à l'exception du point 5, qui serait laissé en suspens. Il a indiqué qu'il allait réfléchir aux modalités d'examen de ce point et qu'il ferait rapport à ce sujet à la Conférence à une séance ultérieure.

23. Sur proposition du Président, la Conférence a adopté l'ordre du jour suivant:
1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Élection du Président de la onzième session de la Conférence;
 - b) État de la ratification de la Convention;
 - c) Adoption du règlement intérieur;
 - d) Adoption de l'ordre du jour;
 - e) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - f) Admission d'organisations en qualité d'observateurs;
 - g) Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires;
 - h) Date et lieu de la douzième session de la Conférence des Parties;
 - i) Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention au cours de la période 2006-2010;
 - j) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
 3. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent:
 - a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
 - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.
 4. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention:
 - a) Mécanisme financier de la Convention;
 - b) Communications nationales:
 - i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Mise au point et transfert de technologies;
 - d) Renforcement des capacités au titre de la Convention;
 - e) Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10);
 - ii) Questions concernant les pays les moins avancés.
 5. *Point laissé en suspens.*

6. Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: démarches propres à favoriser des initiatives dans ce domaine.
7. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005;
 - b) Budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007;
 - c) Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies;
 - d) Examen interne des activités du secrétariat;
 - e) Procédure de nomination du Secrétaire exécutif.
8. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires.
9. Réunion de haut niveau.
10. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs.
11. Questions diverses.
12. Conclusion des travaux de la session:
 - a) Adoption du rapport de la onzième session de la Conférence;
 - b) Clôture de la session.

24. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président a signalé que les consultations qu'il avait tenues sur le point laissé en suspens n'avaient débouché sur aucun consensus. Sur sa proposition, la Conférence a suivi la procédure établie aux sessions précédentes, selon laquelle les points laissés en suspens sont inscrits à l'ordre du jour provisoire de la session suivante, assortis de notes infrapaginales appropriées.

D. Élection des membres du Bureau autres que le Président (Point 2 e) de l'ordre du jour)

25. À la 1^{re} séance, le 28 novembre, le Président a fait savoir à la Conférence que M^{me} Marcia Levaggi (Argentine) avait entrepris des consultations sur cette question aux vingt-deuxièmes sessions des organes subsidiaires, en mai 2005. Mais les groupes régionaux n'avaient pas encore tous proposé de candidatures. Le Président a encouragé toutes les Parties concernées à parvenir à un accord sur tous les postes restant à pourvoir au Bureau avant la réunion de haut niveau, qui devait se tenir du 7 au 9 décembre. Sur proposition du Président, la Conférence a décidé de reporter l'élection des membres du Bureau jusqu'à ce que toutes les candidatures aient été reçues. M^{me} Levaggi a été invitée à poursuivre ses consultations pendant la session.

26. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, sur proposition du Président, la Conférence a élu par acclamation sept vice-présidents, le rapporteur de la Conférence et les présidents des deux organes subsidiaires. La composition du Bureau de la onzième session était donc la suivante:

Président

M. Stéphane Dion (Canada)

Vice-Présidents

M. Heorhiy Veremiychyk (Ukraine)
M. Atilio Savino (Argentine)
M. Bruno T. Sekoli (Lesotho)
M. Ibrahim Ahmed Ali Al-Ajmi (Oman)
M^{me} Fariba Darvishi (Iran)
M. Jacek Mizak (Pologne)
M. Enele Sopoaga (Tuvalu)

Rapporteur

M. William Agyemang-Bonsu (Ghana)

Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA)

M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago)

Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI)

M. Thomas Becker (Danemark).

E. Admission d'organisations en qualité d'observateurs
(Point 2 f) de l'ordre du jour)

27. À sa 1^{re} séance, le 28 novembre, la Conférence a examiné une note du secrétariat sur la question de l'admission d'organisations en qualité d'observateurs (FCCC/CP/2005/2 et Add.1), dans laquelle étaient citées les cinq organisations intergouvernementales et les 102 organisations non gouvernementales qui avaient demandé le statut d'observateur. En vertu du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et suivant la recommandation de son Bureau, qui avait examiné la liste des organisations candidates, la Conférence a décidé d'admettre ces organisations en qualité d'observateurs.

28. Soulignant l'importance de la participation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales au processus découlant de la Convention, le Président a salué les organisations qui venaient d'être admises à la onzième session de la Conférence des Parties et les a invitées à participer activement à ses travaux.

**F. Organisation des travaux, y compris ceux de
la session des organes subsidiaires**
(Point 2 g) de l'ordre du jour)

29. Lorsqu'il a présenté cette question à la 1^{re} séance, le 28 novembre, le Président a appelé l'attention de la Conférence sur l'ordre du jour provisoire annoté publié sous la cote FCCC/CP/2005/1. Il a fait observer que les organes subsidiaires se réuniraient dans le but

d'élaborer, avant la clôture de leur session le 6 décembre, des projets de décision et de conclusions à l'intention de la Conférence.

30. Sur proposition du Président, la Conférence a décidé de renvoyer les points ci-après aux organes subsidiaires pour qu'ils les examinent et lui soumettent des projets de décision ou de conclusions appropriés:

Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI)

- Point 4 a) Mécanisme financier de la Convention
- Point 4 b) i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention
- Point 4 b) ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
- Point 4 d) Renforcement des capacités au titre de la Convention
- Point 4 e) i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)
- Point 4 e) ii) Questions concernant les pays les moins avancés
- Point 7 a) Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005
- Point 7 c) Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA)

- Point 4) c) Mise au point et transfert de technologies
- Point 4 e) i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10).

31. Il a été rappelé aux représentants que le SBI et le SBSTA se pencheraient sur différents aspects du point 4 e) i) de l'ordre du jour. Le SBSTA, conformément au paragraphe 23 de la décision 1/CP.10, examinerait les questions relatives au programme quinquennal du SBSTA sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des incidences, de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques. Le SBI se pencherait sur les questions relatives aux réunions d'experts et aux ateliers.

32. Le Président a en outre proposé que la Conférence examine le point 6 de l'ordre du jour intitulé «Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: démarches propres à favoriser des initiatives dans ce domaine» à sa séance prévue le 30 novembre. À la même séance, il ferait rapport à la Conférence sur le point 7 e) intitulé «Procédure de nomination du Secrétaire exécutif», après avoir mené des consultations.

33. S'agissant du point 9 de l'ordre du jour intitulé «Réunion de haut niveau», le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBI avait approuvé les dates du 7 au 9 décembre pour la tenue de la réunion de haut niveau. Cette réunion serait convoquée à la condition qu'il y aurait une liste d'orateurs unique et que chacune des Parties, y compris les Parties à la Convention qui sont également Parties au Protocole de Kyoto, ne prendrait la parole qu'une seule fois. Aucune décision ne serait prise lors des séances communes. Le Président, soutenu par le Bureau de la Conférence, a proposé de limiter à trois minutes la durée des interventions lors de la réunion de haut niveau.

34. Une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie.

35. La Conférence a décidé de procéder comme proposé par le Président.

G. Date et lieu de la douzième session de la Conférence des Parties

(Point 2 h) de l'ordre du jour)

36. À la 1^{re} séance, le 28 novembre, le Président a proposé d'entreprendre des consultations sur ce point et d'en rendre compte à une séance ultérieure.

37. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, sur proposition du Président, la Conférence a noté avec satisfaction que le Gouvernement kenyan s'était dit disposé à accueillir la douzième session de la Conférence des Parties et la deuxième session de la COP/MOP, et elle l'a prié de fournir de plus amples renseignements avant le 31 janvier 2006. La Conférence a également invité le secrétariat à entreprendre une mission d'information au Kenya et de faire rapport au Bureau le 15 février 2006 au plus tard sur la question de savoir si, conformément à la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, la douzième session de la Conférence des Parties et la deuxième session de la COP/MOP pourraient se tenir au Kenya. En outre, la Conférence a prié le Bureau de décider du lieu de la douzième session de la Conférence et de la deuxième session de la COP/MOP le 28 février 2006 au plus tard.

H. Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention au cours de la période 2006-2010

(Point 2 i) de l'ordre du jour)

38. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président a rappelé que la Conférence avait adopté le calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention pour la période 2005-2009 (FCCC/CP/2004/10, annexe V). Pour donner suite à une recommandation du SBI à sa vingt-deuxième session³, la Conférence a adopté les dates ci-après pour la série de sessions de 2010: du 31 mai au 11 juin et du 8 au 19 novembre.

39. À la même séance, pour donner suite à une recommandation du SBI à sa vingt-deuxième session⁴, la Conférence a accepté la demande du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tendant à reporter la treizième session de la Conférence des Parties et la troisième session de la COP/MOP de quatre semaines, de sorte qu'elles se tiennent du 3 au 14 décembre 2007.

³ FCCC/SBI/2005/10, par. 57.

⁴ FCCC/SBI/2005/10, par. 59.

I. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs
(Point 2 j) de l'ordre du jour

40. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président a appelé l'attention sur le rapport relatif à la vérification des pouvoirs (FCCC/CP/2005/4-FCCC/KP/CMP/2005/7), dans lequel il était indiqué que le Bureau avait approuvé les pouvoirs des représentants des Parties.
41. Sur recommandation du Bureau, la Conférence a adopté le rapport.

J. Participation

42. La onzième session de la Conférence et les sessions des organes subsidiaires, qui se sont tenues parallèlement, ont réuni les représentants de 180 Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que des États dotés du statut d'observateur, des représentants d'organismes et de programmes des Nations Unies, de secrétariats de conventions, d'institutions spécialisées et d'agences et organisations apparentées du système des Nations Unies. On en trouvera la liste complète à l'annexe I.
43. On trouvera à l'annexe IV la liste des organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui ont participé à la onzième session de la Conférence.

K. Documentation

44. Les documents dont la Conférence était saisie à sa onzième session sont énumérés à l'annexe V.

**III. RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET DÉCISIONS
ET CONCLUSIONS QUI EN DÉCOULENT**
(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
(Point 3 a) de l'ordre du jour

45. La Conférence était saisie du rapport de la vingt-deuxième session du SBSTA, tenue à Bonn du 19 au 27 mai 2005 (FCCC/SBSTA/2005/4 et Add.1 et Amend.1).
46. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président du SBSTA, M. Abdullatif S. Benragreb (Jamahiriya arabe libyenne), a présenté le projet de rapport de la vingt-troisième session du SBSTA⁵ et a rendu compte oralement des résultats qui concernent la Conférence.
47. À ses vingt-deuxième et vingt-troisième sessions, le SBSTA avait recommandé à la Conférence d'adopter quatre projets de décision. À sa vingt-troisième session, il avait en outre transmis à la Conférence pour suite à donner par le Président un projet de décision relatif au programme de travail quinquennal du SBSTA sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. À sa vingt-troisième session, le SBSTA avait élu M. Amjad Abdulla (Maldives) au poste de vice-président et M. Jawed Ali Khan (Pakistan) au poste de rapporteur.

⁵ FCCC/SBSTA/2005/L.15.

48. À la même séance, sur proposition du Président, la Conférence a pris note du rapport oral du Président du SBSTA, du rapport de la vingt-deuxième session du SBSTA et du projet de rapport de la vingt-troisième session.

49. Sur proposition du Président, la Conférence a rendu hommage à M. Benragreb pour la diligence et le dynamisme avec lesquels il avait dirigé les travaux du SBSTA durant les deux années écoulées, au cours desquelles les travaux du SBSTA avaient nettement progressé.

B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

50. La Conférence était saisie du rapport de la vingt-deuxième session du SBI, tenue à Bonn du 20 au 27 mai 2005 (FCCC/SBI/2005/10 et Add.1).

51. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président du SBI, M. Thomas Becker (Danemark), a présenté le projet de rapport de la vingt-troisième session du SBI⁶ et a rendu compte oralement des résultats qui intéressent la Conférence.

52. À ses vingt-deuxième et vingt-troisième sessions, le SBI avait recommandé à la Conférence d'adopter deux projets de conclusions et neuf projets de décision. Le Vice-Président élu par le SBI à sa vingt-troisième session, M. Heorhiy Veremiychyk (Ukraine), ferait désormais fonction de vice-président de la Conférence, et M. József Feiler (Hongrie) a été désigné au poste de vice-président du SBI. La candidature de M. Feiler serait proposée par le SBI à sa vingt-quatrième session. Le SBI avait par ailleurs élu M^{me} Gladys K. Ramothwa (Botswana) au poste de rapporteur.

53. À la même séance, sur proposition du Président, la Conférence a pris note du rapport oral du Président du SBI, du rapport de la vingt-deuxième session du SBI et du projet de rapport de la vingt-troisième session.

54. Sur proposition du Président, la Conférence a rendu hommage à M. Becker pour le zèle et le dynamisme avec lesquels il avait dirigé les travaux du SBI.

**IV. EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES AUTRES
DISPOSITIONS DE LA CONVENTION**

(Point 4 de l'ordre du jour)

A. Mécanisme financier de la Convention

(Point 4 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

55. Au titre de ce point, la Conférence était saisie du rapport du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (FCCC/CP/2005/3). Ce point avait été envoyé au SBI pour qu'il l'examine.

⁶ FCCC/SBI/2005/L.16.

56. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, faisant suite à une recommandation du SBI⁷, la Conférence a adopté la décision 5/CP.11 intitulée «Directives supplémentaires à l'intention de l'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

57. À la même séance, la Conférence a examiné et adopté les conclusions recommandées par le SBI⁸.

2. Conclusions

58. La Conférence des Parties a examiné le rapport du FEM, présentant les principales activités menées par ce dernier du 1^{er} juillet 2004 au 30 août 2005, les résultats du troisième bilan global du Fonds pour l'environnement mondial et l'étude sectorielle sur les changements climatiques ainsi que les informations relatives à la quatrième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM, et a noté que le FEM devait continuer à rendre compte de ses efforts en vue d'appliquer les décisions de la Conférence des Parties et à faire état dans ses futurs rapports des mesures prises pour donner suite à chaque directive.

59. La Conférence a pris note des informations données sur l'état du financement des projets de moyenne envergure, des projets de grande envergure et des projets relatifs aux activités habilitantes, sur le programme de microfinancements du FEM ainsi que sur les annonces de contributions au Fonds spécial pour les changements climatiques et au Fonds pour les pays les moins avancés.

60. La Conférence a pris note des informations données par le FEM concernant le soutien qu'il apportait aux activités de projet dans le domaine d'intervention «Changements climatiques», les activités destinées à faire face aux effets néfastes des changements climatiques, le programme d'appui pour l'établissement des communications nationales, le renforcement des capacités, le dispositif d'allocation des ressources, ses activités de surveillance et d'évaluation et l'état d'avancement de la quatrième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM.

61. La Conférence a invité instamment le FEM à poursuivre ses efforts en vue de mobiliser des ressources qui viendraient s'ajouter à celles déjà annoncées et à soutenir la réalisation des activités de projet au titre du Fonds spécial pour les changements climatiques et du Fonds pour les pays les moins avancés, tout en continuant à veiller à la séparation financière des fonds spéciaux et des autres fonds gérés par le FEM.

B. Communications nationales

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

1. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 4 b) i) de l'ordre du jour)

62. Ce point avait été renvoyé au SBI pour qu'il l'examine.

⁷ FCCC/SBI/2005/L.29.

⁸ FCCC/SBI/2005/L.30.

63. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, sur recommandation du SBI⁹, la Conférence a adopté la décision 7/CP.11 intitulée «Processus d'examen au cours de la période 2006-2007 pour les Parties visées à l'annexe I de la Convention» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

2. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
(Point 4 b) ii) de l'ordre du jour)

64. Ce point avait été renvoyé au SBI pour qu'il l'examine.

65. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, sur proposition du Président, la Conférence a pris note des conclusions adoptées par le SBI sur ce point¹⁰ et a invité le SBI à poursuivre son examen.

66. À la même séance, le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBI avait recommandé à la Conférence d'adopter à sa onzième session un projet de décision sur cette question¹¹. Faisant suite à cette recommandation, la Conférence a adopté la décision 8/CP.11 intitulée «Soumission des deuxièmes et, le cas échéant, des troisièmes communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

C. Mise au point et transfert de technologies
(Point 4 c) de l'ordre du jour)

67. Ce point avait été renvoyé au SBSTA pour qu'il l'examine.

68. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, sur recommandation du SBSTA¹², la Conférence a adopté la décision 6/CP.11 intitulée «Mise au point et transfert de technologies» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

D. Renforcement des capacités au titre de la Convention
(Point 4 d) de l'ordre du jour)

69. Le point 4 d) avait été renvoyé au SBI pour qu'il l'examine.

70. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, sur proposition du Président, la Conférence a pris note des conclusions adoptées par le SBI sur ce point¹³ et a invité le SBI à poursuivre son examen.

⁹ FCCC/SBI/2005/L.23.

¹⁰ FCCC/SBI/2005/23, par. 22 à 33, 36 à 41 et 44 à 47.

¹¹ FCCC/SBI/2005/10/Add.1, p. 2 et 3.

¹² FCCC/SBSTA/2005/L.24/Add.1.

¹³ FCCC/SBI/2005/23, par. 84 à 89.

E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention
(Point 4 e) de l'ordre du jour)

1. Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)
(Point 4 e) i) de l'ordre du jour)

71. Le point 4 e) avait été renvoyé au SBSTA et au SBI pour qu'ils l'examinent.

72. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président a rappelé que le SBSTA n'avait pas achevé son examen de ce point et qu'il l'avait transmis à la Conférence. Il a signalé que de nouvelles consultations avaient permis de parvenir à un accord. Sur proposition du Président¹⁴, la Conférence a adopté la décision 2/CP.11 intitulée «Programme de travail quinquennal de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

2. Questions concernant les pays les moins avancés
(Point 4 e) ii))

73. Ce point avait été renvoyé au SBI pour qu'il l'examine.

74. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, sur recommandation du SBI¹⁵, la Conférence a adopté la décision 4/CP.11 intitulée «Prolongation du mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

75. À la même séance, le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBI avait recommandé à la Conférence d'adopter à sa onzième session un projet de décision sur cette question¹⁶. Faisant suite à cette recommandation, la Conférence a adopté la décision 3/CP.11 intitulée «Nouvelles directives concernant le fonctionnement du Fonds pour les pays les moins avancés» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

V. POINT LAISSÉ EN SUSPENS
(Point 5 de l'ordre du jour *laissé en suspens*)

**VI. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS RÉSULTANT DU DÉBOISEMENT DANS
LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: DÉMARCHES PROPRES À
FAVORISER DES INITIATIVES DANS CE DOMAINE**
(Point 6 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

76. Présentant ce point à la 2^e séance, le 30 novembre, le Président a attiré l'attention des participants sur le document FCCC/CP/2005/MISC.1, qui contenait une communication des Gouvernements de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Costa Rica.

¹⁴ FCCC/CP/2005/L.3.

¹⁵ FCCC/SBI/2005/L.17.

¹⁶ FCCC/SBI/2005/10/Add.1, p. 4 et 5.

77. Des déclarations ont été faites par les représentants de 25 Parties, y compris des représentants parlant au nom des pays d'Amérique centrale, de l'Alliance des petits États insulaires, de la Communauté européenne et de ses États membres et en association avec trois autres Parties, du Groupe des États d'Afrique et du Groupe des 77 et de la Chine.
78. Sur proposition du Président, la Conférence a décidé de créer un groupe de contact, présidé par M. Hernán Carlino (Argentine), qu'elle a chargé d'élaborer un projet de conclusions ou un projet de décision sur ce point pour qu'elle l'examine à une séance ultérieure.
79. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, M. Carlino a indiqué que les échanges de vues tenus dans le cadre du groupe de contact avaient débouché sur un projet de conclusions soumis à l'adoption de la Conférence. Sur proposition du Président, la Conférence a examiné et adopté ces conclusions¹⁷.

2. Conclusions

80. La Conférence des Parties a pris note de la communication des Gouvernements de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Costa Rica parue sous la cote FCCC/CP/2005/MISC.1 et des déclarations faites par des Parties sur cette question à sa onzième session.
81. La Conférence a invité les Parties et les observateurs accrédités à communiquer au secrétariat, le 31 mars 2006 au plus tard, leurs vues sur les questions relatives à la réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement, l'accent étant mis sur les questions scientifiques, techniques et méthodologiques pertinentes, ainsi que sur l'échange d'informations et de données d'expérience à prendre en compte, y compris des méthodes d'action et des mesures véritablement incitatives. Elle a invité les Parties à formuler également des recommandations sur une éventuelle procédure à suivre pour l'examen de ces questions. Elle a chargé le secrétariat de rassembler les communications des Parties dans un document de la série «MISC.» et d'afficher sur le site Web de la Convention celles des observateurs accrédités.
82. La Conférence a demandé au SBSTA d'étudier les informations figurant dans les communications visées au paragraphe 81, dès sa vingt-quatrième session (mai 2006).
83. Le SBSTA fera rapport, à sa vingt-septième session (décembre 2007), sur les questions visées au paragraphe 81, y compris d'éventuelles recommandations.
84. La Conférence a demandé au secrétariat, sous réserve que des ressources supplémentaires soient disponibles, d'organiser avant la vingt-cinquième session du SBSTA (novembre 2006) un atelier sur la question et d'en établir le rapport pour que le SBSTA l'examine à cette session. Elle a demandé au SBSTA de réfléchir à la portée de l'atelier à sa vingt-quatrième session, en tenant compte des communications des Parties mentionnées au paragraphe 81.

¹⁷ FCCC/CP/2005/L.2.

**VII. QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES
ET INSTITUTIONNELLES**
(Point 7 de l'ordre du jour)

A. Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005
(Point 7 a) de l'ordre du jour)

85. Ce point avait été renvoyé au SBI pour qu'il l'examine.

86. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, faisant suite à une recommandation du SBI¹⁸, la Conférence a adopté la décision 13/CP.11 intitulée «Exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

B. Budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007
(Point 7 b) de l'ordre du jour)

87. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBI avait recommandé à la Conférence d'adopter à sa onzième session un projet de décision sur cette question¹⁹. Faisant suite à cette recommandation, la Conférence a adopté la décision 12/CP.11 intitulée «Budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

**C. Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention
et l'Organisation des Nations Unies**
(Point 7 c) de l'ordre du jour)

88. Le point 7 c) avait été renvoyé au SBI pour qu'il l'examine.

89. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, faisant suite à une recommandation du SBI²⁰, la Conférence a adopté la décision 11/CP.11 intitulée «Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

D. Examen interne des activités du secrétariat
(Point 7 d) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

90. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBI avait recommandé à la Conférence d'adopter à sa onzième session un projet de

¹⁸ FCCC/SBI/2005/L.21/Add.1.

¹⁹ FCCC/SBI/2005/10/Add.1.

²⁰ FCCC/SBI/2005/L.19.

conclusions sur ce point²¹. Donnant suite à cette recommandation, la Conférence a examiné et adopté ces conclusions.

2. Conclusions

91. Sur la recommandation du SBI, la Conférence des Parties a pris acte du rapport du Secrétaire exécutif sur les conclusions de l'examen interne des activités du secrétariat (FCCC/SBI/2005/6), établi en application de la décision 16/CP.9. Elle a noté l'importance de cet exercice pour l'élaboration du programme de travail et du projet de budget-programme du secrétariat pour l'exercice biennal 2006-2007 (FCCC/SBI/2005/8 et Add.1).

92. La Conférence s'est félicitée des initiatives prises par la Secrétaire exécutive pour donner suite aux conclusions de l'examen interne, et a demandé que les Parties soient tenues au courant des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces initiatives par le biais des rapports périodiques du secrétariat sur l'exécution des activités.

93. La Conférence a rappelé ses décisions 3/CP.8, 4/CP.7 et 29/CP.7 définissant les mandats des groupes d'experts (Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, Groupe d'experts du transfert de technologies et Groupe d'experts des pays les moins avancés, respectivement), de même que l'appui que le secrétariat était appelé à leur fournir. Elle a invité les présidents des groupes d'experts à veiller à ce que les demandes adressées au secrétariat pour qu'il entreprenne des travaux à l'appui des activités de ces groupes demeurent conformes aux mandats en question et ne dépassent pas les limites des ressources disponibles pour ce genre de travaux.

94. La Conférence des Parties a souligné l'importance des efforts entrepris par le secrétariat en vue d'améliorer la qualité de la documentation demandée dans le cadre du processus intergouvernemental et d'en assurer la distribution en temps voulu, reconnaissant que le manque de moyens et la masse de documents demandée pouvaient compromettre la réalisation de ces deux objectifs. Elle a recommandé que le nombre de documents soit réduit. La Conférence a reconnu qu'il y aurait avantage à ce que les Parties fassent preuve de discipline lorsqu'elles demandent au secrétariat d'établir des documents, cette activité nécessitant beaucoup de ressources. Elle s'est félicitée de l'initiative prise par le secrétariat pour faire en sorte que les documents soient plus agréables à lire, et a encouragé celui-ci à envisager d'autres modalités qui lui permettraient de communiquer les informations nécessaires de manière concise.

95. La Conférence a pris note avec satisfaction de la très grande quantité d'informations fournie par le biais des systèmes d'information de la Convention, et de la place importante que l'information occupait dans le cadre du processus intergouvernemental. Elle a prié le secrétariat de tenir les Parties au courant des systèmes d'information disponibles et des progrès accomplis dans leur mise en place et leur coordination. L'importance de la convivialité des systèmes d'information a été mise en relief.

²¹ FCCC/SBI/2005/10/Add.1, p. 23.

E. Procédure de nomination du Secrétaire exécutif
(Point 7 e) de l'ordre du jour)

96. À la 2^e séance, le 30 novembre, le Président a informé la Conférence des Parties que le Bureau avait examiné une lettre du Cabinet du Secrétaire général de l'ONU exposant la procédure à suivre pour nommer le Secrétaire exécutif. Copie de cette lettre avait été envoyée à toutes les Parties le 18 novembre 2005.
97. La procédure était celle qui était désormais suivie pour la nomination de tous les hauts responsables de l'ONU. Les gouvernements étaient invités à proposer des candidatures, le choix étant ensuite effectué sur la base de critères précis à l'issue d'entretiens menés avec une grande rigueur, compte tenu de la nécessité d'assurer une répartition géographique équilibrée et de promouvoir la parité des sexes.
98. Le Bureau approuvait la procédure et les critères de sélection présentés dans cette lettre. Ses membres avaient prié le Président d'en accuser réception par écrit et de faire savoir au Chef de cabinet qu'ils espéraient bien être consultés au sujet du candidat proposé par le Secrétaire général, conformément à la décision 14/CP.1.
99. Le représentant d'une Partie a fait une déclaration.

**VIII. AUTRES QUESTIONS RENVOYÉES À LA CONFÉRENCE DES PARTIES
PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES**
(Point 8 de l'ordre du jour)

100. À sa 1^{re} séance, le 28 novembre, le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBSTA avait recommandé à la Conférence d'adopter un projet de décision sur les ajustements à opérer au titre du paragraphe 2 de l'article 5 du Protocole de Kyoto. Faisant suite à cette recommandation²², la Conférence a adopté la décision 15/CP.11 intitulée «Questions relatives aux ajustements à opérer au titre du paragraphe 2 de l'article 5 du Protocole de Kyoto» (FCCC/CP/2005/5/Add.2)²³.
101. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, faisant suite à une recommandation du SBSTA²⁴, la Conférence a adopté la décision 14/CP.11 intitulée «Tableaux du cadre commun de présentation pour le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie» (FCCC/CP/2005/5/Add.2).
102. À la même séance, le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBI avait recommandé à la Conférence d'adopter un projet de décision sur la latitude à accorder à

²² FCCC/SBSTA/2005/4/Add.1, p. 2 à 30.

²³ L'annexe et le projet de décision destinés à la COP/MOP qui étaient joints à cette décision ont été transmis à la COP/MOP pour adoption à sa première session, respectivement sous la cote FCCC/KP/CMP/2005/L.2 et FCCC/KP/CMP/2005/L.3.

²⁴ FCCC/SBSTA/2005/L.19/Add.1.

la Croatie en vertu du paragraphe 6 de l'article 4 de la Convention²⁵. Faisant suite à cette recommandation, la Conférence a adopté la décision 10/CP.11 intitulée «Latitude à accorder à la Croatie en vertu du paragraphe 6 de l'article 4 de la Convention» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

103. À la même séance, le Président a rappelé qu'à sa vingt-deuxième session le SBSTA avait recommandé à la Conférence d'adopter un projet de décision sur les besoins de recherche aux fins de la Convention²⁶. Donnant suite à cette recommandation, la Conférence a adopté la décision 9/CP.11 intitulée «Besoins de recherche aux fins de la Convention» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

IX. RÉUNION DE HAUT NIVEAU

(Point 9 de l'ordre du jour)

104. La réunion de haut niveau commune à la onzième session de la Conférence et à la première session de la COP/MOP a été ouverte par le Président de la Conférence des Parties et de la COP/MOP à la troisième séance de la Conférence et à la quatrième séance de la COP/MOP, le 7 décembre. Après avoir souhaité la bienvenue aux ministres et chefs de délégation, le Président a rappelé les trois objectifs qu'il avait proposés dans sa déclaration d'ouverture de la Conférence des Parties, à savoir l'application du Protocole de Kyoto, l'amélioration des modalités de fonctionnement du Protocole et de la Convention, et l'innovation.

105. Le Président a déclaré qu'en ce qui concernait le premier objectif, la COP/MOP, en adoptant les décisions des Accords de Marrakech, avait jeté les bases d'une application pleine et entière du Protocole de Kyoto. Le premier instrument mondial contraignant en matière de lutte contre les changements climatiques étant ainsi entré en vigueur, les Parties devaient désormais adopter des procédures de contrôle du respect des dispositions afin de parachever le cadre institutionnel du Protocole. Pour ce qui était du deuxième objectif, les Parties élaboraient plusieurs grandes initiatives liées à l'adaptation et œuvraient au raffermissement du mécanisme pour un développement propre (MDP), lequel, pour être efficace, devait disposer des ressources et des moyens nécessaires. Passant à la question de l'innovation, le Président a souligné qu'il fallait d'urgence faire comprendre au monde que de nouvelles mesures devraient être prises pour protéger le climat. La Conférence de Montréal devait montrer que les Parties étaient prêtes à lancer un véritable débat sur les engagements au-delà de 2012, comme le prévoyait le paragraphe 9 de l'article 3 du Protocole. Dans le même temps, il fallait lancer un processus ouvert et novateur d'échange et de concertation sur les mesures à prévoir à long terme face aux changements climatiques, avec la participation de toutes les Parties à la Convention. En conclusion, le Président a rappelé aux Parties qu'aucun pays n'était à l'abri des incidences des changements climatiques. Le fait de l'emporter sur un point de négociation ne conférerait aucune victoire si le monde devait perdre la bataille contre les changements climatiques.

²⁵ FCCC/SBI/2005/10/Add.1, p. 6.

²⁶ FCCC/SBSTA/2005/4/Add.1, p. 42.

A. Déclaration de la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies

106. Notant l'ampleur des événements climatiques extrêmes et des autres phénomènes climatiques récents, la Vice-Secrétaire générale a affirmé que les changements climatiques étaient établis et que, pour les expliquer, on ne pouvait plus incriminer des facteurs aléatoires. De l'avis général des scientifiques, les perspectives étaient inquiétantes non seulement pour les pays en développement, qui étaient les plus vulnérables, mais pour l'ensemble des pays. Selon les données compilées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les activités humaines figuraient parmi les principaux facteurs qui contribuaient à ces changements. Les Parties étaient donc dans l'obligation de réduire considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et de tenir les autres promesses qu'elles avaient faites. Pourtant, la communauté internationale n'avait pas relevé le défi. On pouvait se réjouir de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, mais les Parties devaient entretenir la dynamique enclenchée et se tourner vers l'avenir. Les dirigeants du monde entier présents au Sommet mondial de l'ONU de septembre 2005 avaient souligné l'importance de la Conférence de Montréal, celle-ci étant l'occasion de faire progresser le débat mondial sur la question des mesures concertées à entreprendre sur le long terme pour faire face aux changements climatiques. En faisant fond sur ce qui avait déjà été accompli, les Parties devraient étudier les moyens de renforcer des outils tels que le MDP, et prendre des mesures pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques et atténuer les incidences de ces changements. Il faudrait concevoir, dans le même temps, un cadre qui, au-delà de la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, embrasserait une action de tous les pays.

107. Les changements climatiques représentaient un défi pour tous les pays, a dit la Vice-Secrétaire générale, mais aussi une opportunité. Ainsi, un dosage judicieux de politiques et d'incitations pourrait inspirer la mise au point de technologies plus propres et entraîner de profondes transformations dans les habitudes des entreprises et des consommateurs. Bien que le secteur privé ait un rôle capital à jouer, c'était avant tout aux pouvoirs publics qu'il incombait de faire face aux changements climatiques, et aux pays industriels de montrer la voie, puisqu'ils étaient à l'origine de la plus grande partie des émissions actuelles de GES dans le monde et étaient les mieux placés pour introduire les changements nécessaires et aider les autres à les imiter. En conclusion, la Vice-Secrétaire générale a exhorté les Parties à faire preuve d'audace et d'imagination pour aider à façonner un avenir différent, offrant davantage de raisons d'espérer et plus sûr.

B. Déclaration du responsable du secrétariat

108. Le responsable du secrétariat a fait observer que la Conférence de Montréal, la plus importante depuis qu'avaient été adoptés la Convention et le Protocole de Kyoto, se déroulait dans un contexte caractérisé par une augmentation des émissions de GES. Alors que les changements climatiques s'imposaient comme l'une des plus graves menaces qu'ait eu à affronter l'humanité, l'entrée en vigueur du Protocole et l'adoption des Accords de Marrakech par la COP/MOP avaient donné un élan nouveau au processus. La mise au point définitive du régime de respect des dispositions apporterait sa touche finale à l'infrastructure institutionnelle du Protocole qui était maintenant pleinement opérationnel. Avec les échanges de droits d'émissions, le lancement officiel du système d'application conjointe avait marqué l'entrée en vigueur du deuxième mécanisme souple du Protocole. Le MDP, premier instrument mis au point pour financer des projets de développement durable dans des pays en développement sur la base

d'incitations commerciales, était opérationnel, avec près de 40 activités de projet enregistrées et quelque 500 autres en attente. Le responsable du secrétariat a remercié tous les gouvernements qui avaient apporté des contributions à l'appui du MDP. Des ressources supplémentaires seraient nécessaires, ainsi que l'adoption à Montréal de mesures hardies susceptibles de continuer à renforcer le MDP et à lui donner une stabilité économique, tout en respectant pleinement l'intégrité de l'environnement.

109. Les mesures prises au titre de la Convention progressaient aussi de façon satisfaisante avec la mise en place d'un cadre plus ambitieux de coopération technologique et d'un programme de travail approprié sur l'adaptation. Le responsable du secrétariat a souligné que le monde ne pourrait faire face aux changements climatiques que si les pays industriels et en développement coopéraient. Des efforts seraient nécessaires pour augmenter le soutien financier dont avaient besoin les pays en développement pour relever le défi climatique et aider notamment les pays les plus vulnérables. Le responsable du secrétariat a conclu en remerciant le Gouvernement canadien, la province du Québec, la ville et les habitants de Montréal de l'accueil et de l'hospitalité chaleureux qu'ils avaient réservés aux participants.

C. Déclaration du Premier Ministre du Canada

110. Souhaitant la bienvenue aux représentants, le Premier Ministre a souligné que le Gouvernement canadien attachait la plus haute importance à la question des changements climatiques et a remercié le Président du travail fourni pour préparer la Conférence. Alors que les effets du réchauffement de la planète devenaient chaque jour de plus en plus manifestes, l'idée qu'il était nécessaire d'agir vite faisait maintenant son chemin, y compris dans le monde des entreprises. La cause principale des changements climatiques était l'activité humaine et en particulier les modalités de production et de consommation de l'énergie. Si certains mettaient en avant ce qu'il en coûterait de modifier les schémas classiques de production et de consommation, beaucoup avaient maintenant pris conscience que ne rien faire serait encore plus coûteux. La Conférence de Montréal devrait donc être considérée comme l'occasion de marquer des progrès mesurables dans la lutte contre les changements climatiques et de manifester clairement au monde que la communauté internationale s'employait à relever ce défi sur le long terme.

111. Reconnaissant que les pays développés avaient un rôle particulier à jouer dans cet effort mondial en raison de leur contribution aux émissions passées et actuelles de GES, le Premier Ministre a souligné que l'on ne saurait se cacher que les pays en développement, déjà si vulnérables, seraient les plus touchés si les effets des changements climatiques se traduisaient par une dégradation importante des conditions de vie locales ou par un ralentissement de l'économie mondiale. Ces pays ne pouvaient se permettre la moindre marge d'erreur. Conscient de sa responsabilité particulière et de la nécessité de promouvoir une économie plus efficiente et plus viable, le Gouvernement canadien avait mis au point un programme complet sur les changements climatiques et investissait de plus en plus dans des initiatives novatrices et efficaces afin de remplir ses engagements au titre du Protocole de Kyoto. Avec les gouvernements des provinces, les administrations des territoires et les municipalités, et en coopération avec les principaux responsables d'émissions de GES, le Gouvernement canadien s'employait à promouvoir des sources d'énergie plus propres et renouvelables, une augmentation des rendements énergétiques et des économies d'énergie et la mise au point de technologies novatrices.

112. Rappelant les succès remportés dans le cadre du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, le Premier Ministre a fait observer que cet exemple montrait qu'une action concertée de la communauté internationale pouvait donner des résultats réels et durables. Il a souligné en conclusion que les changements climatiques étaient un défi mondial exigeant une riposte mondiale et il n'était plus temps de se réfugier dans le déni ou de prétendre pouvoir agir seul, isolé de la communauté internationale, aucun pays ne pouvant échapper aux conséquences de l'inaction.

D. Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement

113. À la 4^e séance de la Conférence et à la 5^e séance de la COP/MOP, le 7 décembre, la réunion commune de haut niveau a entendu un message vidéo enregistré de M. Jacques Chirac, Président de la République française.

E. Déclarations des ministres et des autres chefs de délégation

114. À la 5^e séance de la Conférence et à la 6^e séance de la COP/MOP, le 7 décembre, ainsi qu'au cours des deux séances suivantes de chaque organe, des déclarations ont été faites par 118 ministres et autres chefs de délégation au nom de leur pays. La liste des orateurs est reproduite à l'annexe II.

F. Autres déclarations

115. Des déclarations ont été faites par les représentants de la Jamaïque (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (au nom de la Communauté européenne et de ses États membres), du Bangladesh (au nom des pays les moins avancés) et de Maurice (au nom de l'Alliance des petits États insulaires).

116. À la 7^e séance, le 9 décembre, la délégation de la Fédération de Russie a prononcé une déclaration au sujet des changements climatiques dans la région arctique au nom des Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont des États membres du Conseil de l'Arctique, ou qui y jouissent du statut d'observateur.

G. Autres mesures prises par la Conférence des Parties

117. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, le Président a rappelé qu'il avait engagé des consultations à la session en cours sur la question de l'action concertée à long terme dans le cadre de la Convention. Il a relevé que presque toutes les Parties avaient participé activement à ces discussions, ce qui témoignait qu'un grand nombre d'entre elles avaient conscience, comme lui-même, de l'urgence de la situation. Il a souligné l'importance de la question, non seulement eu égard à la session en cours, mais aussi pour définir le cadre des travaux à entreprendre dans les années à venir au titre du processus intergouvernemental.

118. À la même séance, sur proposition du Président²⁷, la Conférence a adopté la décision 1/CP.11 intitulée «Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention» (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

²⁷ FCCC/CP/2005/L.4/Rev.1.

119. Le Président a félicité les Parties des importants résultats qu'elles avaient obtenus, résultats dont les suites, a-t-il souligné à nouveau, seraient durables et contribueraient de manière décisive à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

**X. DÉCLARATIONS DES ORGANISATIONS ADMISES
EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS**
(Point 10 de l'ordre du jour)

**A. Déclarations des organismes et institutions spécialisées
des Nations Unies**

120. Lors de la séance d'ouverture de la réunion de haut niveau commune à la Conférence des Parties et à la COP/MOP, tenue le 7 décembre, des déclarations ont été faites par le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, le Directeur exécutif du PNUE, le Président de l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Président du GIEC, le Directeur général et Président du Fonds pour l'environnement mondial, le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique et le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

B. Déclarations des organisations intergouvernementales

121. À la 7^e séance de la Conférence et à la 8^e séance de la COP/MOP, le 9 décembre, des déclarations ont été faites par le Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, le Vice-Président de l'UICN – Union mondiale pour la nature, le Secrétaire général adjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Directeur de l'Institut international du froid.

C. Déclarations des organisations non gouvernementales

122. À la 7^e séance de la Conférence et à la 8^e séance de la COP/MOP, des déclarations ont été faites par le maire de la ville de Montréal (au nom du Conseil international pour les initiatives locales), le Business Council for Sustainable Energy (au nom du Business Council for Sustainable Energy des États-Unis, de l'European Business Council for a Sustainable Energy Future, du Business Council for Sustainable Energy du Royaume-Uni et du Business Council for Sustainable Energy de l'Australie), le Réseau action climat – Afrique occidentale (au nom du Réseau action climat international), la Fédération générale du travail de Belgique (au nom de la Confédération internationale des syndicats libres), l'Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales (au nom des organisations de peuples autochtones), l'Institut d'économie internationale de Hambourg (au nom d'ONG indépendantes de recherche), l'Union de paysans agricoles (au nom de la Fédération internationale des producteurs agricoles), Women Develop Eco-techniques (au nom des femmes réunies à la Conférence et à la COP/MOP pour débattre des femmes et des changements climatiques), Alcan, Inc. (au nom des ONG d'entreprises), le Réseau action climat – Canada (au nom du Réseau action climat international), L'Arctic Athabaskan Council (au nom des membres permanents du Conseil de l'Arctique), le Conseil œcuménique des Églises, et des représentants d'organisations de jeunesse.

XI. QUESTIONS DIVERSES

(Point 11 de l'ordre du jour)

123. La Conférence n'a examiné aucune autre question au titre de ce point de l'ordre du jour.

XII. CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA SESSION

(Point 12 de l'ordre du jour)

A. Adoption du rapport de la onzième session de la Conférence

(Point 12 a) de l'ordre du jour)

124. À sa 8^e séance, les 9 et 10 décembre, la Conférence a examiné le projet de rapport de sa onzième session²⁸ et l'a adopté, en autorisant le Rapporteur à achever l'établissement de ce document selon les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

B. Remerciements au pays hôte

125. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, un représentant de la France a présenté un projet de résolution intitulé «Expression de gratitude au Gouvernement canadien et à la population de la ville de Montréal²⁹». À la même séance, la Conférence l'a adopté par acclamation en tant que résolution 1/CP.11 (FCCC/CP/2005/5/Add.1).

C. Clôture de la session

(Point 12 b) de l'ordre du jour)

126. À la 8^e séance, les 9 et 10 décembre, des Parties ont fait des déclarations saluant la tâche accomplie par le Président de la onzième session ainsi que par les présidents et coprésidents des différents groupes et organes subsidiaires.

127. Le Président a ensuite prononcé la clôture de la onzième session de la Conférence.

²⁸ FCCC/CP/2005/L.1 et FCCC/CP/2005/L.1/Add.1-FCCC/KP/CMP/2005/L.1/Add.1.

²⁹ FCCC/CP/2005/L.5-FCCC/KP/CMP/2005/L.9.

Annexe I

**PARTIES À LA CONVENTION, ÉTATS DOTÉS DU STATUT D'OBSERVATEUR
ET ORGANISMES DES NATIONS UNIES QUI ONT PARTICIPÉ À LA
ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES**

A. Parties à la Convention

Afghanistan	Costa Rica	Irlande
Afrique du Sud	Côte d'Ivoire	Islande
Albanie	Croatie	Israël
Algérie	Cuba	Italie
Allemagne	Danemark	Jamahiriya arabe libyenne
Angola	Djibouti	Jamaïque
Antigua-et-Barbuda	Dominique	Japon
Arabie saoudite	Égypte	Jordanie
Argentine	El Salvador	Kazakhstan
Arménie	Émirats arabes unis	Kenya
Australie	Équateur	Kirghizistan
Autriche	Espagne	Kiribati
Azerbaïdjan	Estonie	Koweït
Bahamas	États-Unis d'Amérique	Lesotho
Bahrein	Éthiopie	Lettonie
Bangladesh	ex-République yougoslave de Macédoine	Libéria
Barbade	Fédération de Russie	Lituanie
Bélarus	Fidji	Liechtenstein
Belgique	Finlande	Luxembourg
Belize	France	Madagascar
Bénin	Gabon	Malaisie
Bhoutan	Gambie	Malawi
Bolivie	Géorgie	Maldives
Bosnie-Herzégovine	Ghana	Mali
Botswana	Grèce	Malte
Brésil	Grenade	Maroc
Bulgarie	Guatemala	Maurice
Burkina Faso	Guinée	Mauritanie
Burundi	Guinée-Bissau	Mexique
Cambodge	Haïti	Micronésie (États fédérés de)
Cameroun	Honduras	Monaco
Canada	Hongrie	Mongolie
Cap-Vert	Îles Cook	Mozambique
Chili	Îles Marshall	Namibie
Chine	Îles Salomon	Népal
Chypre	Inde	Nicaragua
Colombie	Indonésie	Niger
Communauté européenne	Iran (République islamique d')	Nigéria
Comores		Nioué
Congo		Norvège

Nouvelle-Zélande	République de Moldova	Suède
Oman	République dominicaine	Suisse
Ouganda	République tchèque	Swaziland
Ouzbékistan	République-Unie de Tanzanie	Tadjikistan
Pakistan	Roumanie	Tchad
Palaos	Royaume-Uni	Thaïlande
Panama	de Grande-Bretagne	Togo
Papouasie-Nouvelle-Guinée	et d'Irlande du Nord	Trinité-et-Tobago
Paraguay	Rwanda	Tunisie
Pays-Bas	Sainte-Lucie	Turkménistan
Pérou	Saint-Kitts-et-Nevis	Turquie
Philippines	Samoa	Tuvalu
Pologne	Sao Tomé-et-Principe	Ukraine
Portugal	Sénégal	Uruguay
Qatar	Serbie-et-Monténégro	Vanuatu
République arabe syrienne	Seychelles	Venezuela
République centrafricaine	Sierra Leone	Viet Nam
République de Corée	Singapour	Yémen
République démocratique du Congo	Slovaquie	Zambie
République démocratique populaire lao	Slovénie	Zimbabwe
	Soudan	
	Sri Lanka	

B. États dotés du statut d'observateur

Saint-Siège
Iraq

C. Organismes et programmes des Nations Unies

Organisation des Nations Unies
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Programme des Nations Unies pour le développement
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Forum des Nations Unies sur les forêts
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
Université des Nations Unies
Stratégie internationale de prévention des catastrophes
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

D. Secrétariats de convention

Convention sur la diversité biologique
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal

E. Institutions spécialisées et organismes des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation de l'aviation civile internationale

Organisation mondiale de la santé

Banque mondiale/Société financière internationale

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Groupe d'experts intergouvernemental OMM/PNUE sur l'évolution du climat

Fonds pour l'environnement mondial

F. Organisation apparentée du système des Nations Unies

Agence internationale de l'énergie atomique.

Annexe II

**LISTE DES REPRÉSENTANTS QUI ONT PRONONCÉ DES DÉCLARATIONS
À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU AU TITRE DU POINT 9 DE L'ORDRE
DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES ET DU POINT 15 DE
L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES AGISSANT
COMME RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO**

[ENGLISH/FRENCH/SPANISH ONLY]

Algeria

S.E. M. Youcef Yousfi
Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire à Ottawa

Angola

H.E. Mr. Graciano Domingos
Vice-Minister, Ministry of Urbanism and Environment

Argentina

S.E. Sr. Atilio Armando Savino
Secretario de Ambiente y Desarrollo Sustentable

Armenia

H.E. Mr. Simon Papyan
First Deputy Minister, Ministry of Nature Protection

Australia

H.E. Mr. Ian Campbell
Minister for Environment and Heritage

Austria

H.E. Mr. Josef Pröll
Federal Minister of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management

Bangladesh (*speaking on behalf of the least developed countries*)

H.E. Mr. Rafiq Ahmed Khan
High Commissioner of Bangladesh, Ottawa

Belarus

H.E. Mr. Aleksandr Apatsky
Deputy Minister of Natural Resources and Environmental Protection

Belgium

H.E. Mr. Bruno Tobback
Minister of the Environment

Benin

S.E. M. Jules Codjo Assogba
Ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme

Bhutan

H.E. Mr. Nado Rinchhen

Deputy Minister, National Environment Commission

Bolivia

S.E. Sra. Martha Beatriz Bozo Espinoza

Ministra de Desarrollo Sostenible

Brazil

H.E. Ms. Marina Silva

Minister of the Environment

Bulgaria

H.E. Mr. Jordan Dardov

Deputy Minister of Environment and Water

Burkina Faso

M^{me} Marguerite Kabore

Conseiller technique du Ministre de l'environnement et du cadre de vie

Cambodia

Mr. Seng Ung

Director of Cabinet to Senior Minister

Cameroon

H.E. Mr. Nana Aboubakar Djalloh

Minister Delegate for Environment and Nature Protection

Canada

H.E. Mr. Pierre Pettigrew

Minister of Foreign Affairs

Chile

Sra. Paulina Sabal

Directora, Ejecutiva de la Comisión Nacional del Medio Ambiente

China

H.E. Mr. Jinxiang Wang

Minister, Vice-Chairman, National Development and Reform Commission

Colombia

H.E. Ms. Sandra Suárez Pérez

Minister of Environment, Housing and Territorial Development

Costa Rica

H.E. Mr. Carlos Manuel Rodriguez

Minister of Environment and Energy

Côte d'Ivoire

S.E. M^{me} Diénébou Kaba Camara

Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Canada

Croatia

H.E. Mr. Nikola Ruzinski
State Secretary, Ministry of Environmental Protection, Physical Planning and Construction

Cuba

S.E. Sr. Ernesto Senti Darias
Embajador Extraordinario y Plenipotenciario de Cuba, Canada

Czech Republic

H.E. Mr. Tomas Novotny
Deputy Minister of the Environment

Democratic Republic of Congo

M^{me} Louise Nzanga Ramazani
Ministre Conseiller, ambassade de la République démocratique du Congo

Denmark

H.E. Ms. Connie Hedegaard
Minister for the Environment and Nordic Cooperation

Dominican Republic

H.E. Mr. Maximiliano Puig
Minister of Environment and Natural Resources

Ecuador

Sra. Veronica Bustamante
Consul General de Ecuador en Montreal

Egypt

H.E. Mr. Maged George Elias
Minister of State for Environmental Affairs

El Salvador

S.E. Sra. Michelle Gallardo de Gutierrez
Vice-Ministra de Medio Ambiente y Recursos Naturales

European Community

H.E. Mr. Stavros C. Dimas
European Commissioner for the Environment

Finland

H.E. Mr. Jan Erik Enestam
Minister of the Environment

France (*spoke via recorded video message*)

S.E. M. Jacques Chirac
Président de la République française

Gabon

S.E. M. Emile Doumba
Ministre de l'économie forestière, des eaux, de la pêche,
Chargé de l'environnement et de la protection de la nature

Gambia

Mr. Bubu P. Jallow

Permanent Secretary, Department of State for Fisheries and Water Resources

Germany

H.E. Mr. Sigmar Gabriel

Federal Minister for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety

Ghana

H.E. Ms. Christine Churcher

Minister of State, Ministry of Environment and Science

Greece

H.E. Mr. Stavros Kalogiannis

Deputy Minister for the Environment

Guatemala

H.E. Mr. Juan Dary Fuentes

Minister of Environment and Natural Resources

Guinea

S.E. M. Aly Diané

Ambassadeur de Guinée, Ottawa

Guinea Bissau

H.E. Mr. Aristides Ocante Da Silva

Minister of Natural Resources

Hungary

H.E. Mr. Miklós Persányi

Minister of Environment and Water

Iceland

H.E. Ms. Sigridur A. Thordardottir

Minister for the Environment

India

H.E. Mr. A. Raja

Minister of Environment and Forests

Indonesia

H.E. Mr. Rahmat Witoelar

Minister of Environment

Iran (Islamic Republic of)

Mr. Mohammad Soltanieh

National Project Manager for Climate Change

Ireland

H.E. Mr. Batt O'Keeffe

Minister of State, Department of the Environment, Heritage and Local Government

Israel

H.E. Mr. Alan Baker
Ambassador of Israel, Ottawa

Italy

H.E. Mr. Altero Matteoli
Minister for the Environment and Territory

Jamaica (*speaking on behalf of the Group 77 and China*)

H.E. Mr. Dean Peart
Minister of Land and the Environment

Japan

H.E. Ms. Yuriko Koike
Minister of the Environment

Jordan

H.E. Mr. Khaled Anis Irani
Minister of Environment

Kazakhstan

H.E. Mr. Zhambul Bekzhanov
Vice-Minister of Environmental Protection

Kenya

Mr. Ratemo Michieka
Director-General, National Environment Management

Kuwait

Mr. Jasem Al-Besharah
Director-General of Environment

Lao People's Democratic Republic

Mr. Noulinh Sinbandhit
Vice-President of Science Technology and Environment

Lesotho

H.E. Ms. Mamphono Khaketla
Minister of Natural Resources

Libya

H.E. Mr. Abdul-Hakim Rajab El-Waer
Secretary of Environment, President, African Ministerial Council in Africa

Lithuania

H.E. Mr. Arunas Kundrotas
Minister for Environment

Luxembourg

H.E. Mr. Nicolas Schmit
Delegate Minister for Foreign Affairs and Immigration

Madagascar

H.E. Mr. Rakotoarisoa Florent
Ambassadeur de Madagascar, Canada

Malaysia

H.E. Mr. Dato Sri Haji Adenan Haji Satem
Minister of Natural Resources and Environment

Malawi

H.E. Mr. Henry Chimunthu Banda
Minister of Mines, Natural Resources and the Environment

Maldives

H.E. Mr. Abdullahi Majeed
Deputy Minister of Environment, Energy and Water

Mali

S.E. M. Nancoma Keita
Ministre de l'environnement et de l'assainissement

Malta

H.E. Mr. George Pullicino
Minister for Rural Affairs and the Environment

Mauritania

Mr. El Hadramy Ould Bahneine
Directeur de l'environnement

Mauritius (*speaking also on behalf of the Alliance of Small Island States*)

H.E. Mr. Anil Bachoo
Minister of Environment and National Development Unit

Mexico

S.E. Sr. José Luis Luege Tamargo
Secretario de Medio Ambiente y Recursos Naturales

Micronesia (Federated States of)

H.E. Mr. Akillino H. Susaia
Secretary of Economic Affairs

Monaco

H.E. Mr. Gilles Noghès
Ambassador, Permanent Representative of the Principality of Monaco to the United Nations

Morocco

H.E. Mr. Mohamed Elyazghi
Minister of Territorial Planning, Water and Environment

Namibia

H.E. Mr. Willem Konjore
Minister of Environment and Tourism

Netherlands

H.E. Mr. Pieter Van Geel
State Secretary, Ministry of Housing, Spatial Planning and the Environment

New Zealand

H.E. Mr. David Parker
Minister Responsible for Climate Change Issues

Nepal

Mr. Lok Darshan Regmi
Joint Secretary, Ministry of Environment, Science and Technology

Nigeria

H.E. Mr. Iyorchia Ayu
Minister of the Environment

Niue

H.E. Mr. Pokotoa Sipeli
Associate Minister

Norway

H.E. Ms. Helen Bjornoy
Minister of Environment

Pakistan

H.E. Mr. Tahir Iqbal
Federal Minister of Environment

Panama

H.E. Ms. Ligia Castro de Doens
Minister of Environment

Papua New Guinea

Mr. Wari Iamo
Secretary, Department of Environment and Conservation

Paraguay

H.E. Mr. Juan Esteban Aguirre
Ambassador of Paraguay to Canada

Peru

H.E. Mr. Guillermo Russo
Ambassador of Peru to Canada

Philippines

Mr. Armando A. De Castro
Undersecretary for Management and Technical Services,
Department of Environment and Natural Resources

Poland

H.E. Mr. Jan Szyszko
Minister of the Environment

Portugal

H.E. Mr. Humberto Rosa
Secretary of State for Environment

Republic of Korea

H.E. Mr. Jae Yong Lee
Minister of Environment

Romania

H.E. Ms. Sulfina Barbu
Minister of Environment and Water Management

Russian Federation

H.E. Mr. Alexander I. Bedritsky
Head of Federal Service for Hydrometeorology
and Environmental Monitoring (ROSHYDROMET)

Rwanda

H.E. Ms. Patricia Hjabakiga
State Minister for Land, Environment, Forestry, Water and Mines

Samoa

H.E. Mr. Tuisugaletau A. Sofara Aveau
Minister of Natural Resources, Environment and Meteorology

Saudi Arabia

H.E. Mr. Ali Bin Ibrahim Al Naimi
Minister of Petroleum and Mineral Resources

Senegal

S.E. M. Theirno Lo
Ministre de l'environnement et de la protection de la nature

Slovakia

H.E. Mr. László Miklós
Minister of the Environment

Slovenia

H.E. Mr. Janez Podobnik
Minister of Environment and Spatial Planning

South Africa

H.E. Mr. Marthinus Van Schalkwyk
Minister of Environmental Affairs and Tourism

Spain

S.E. Sra. Cristina Narbona Ruiz
Ministra de Medio Ambiente

Sudan

H.E. Ms. Theresa Sirico Iro
State Minister of Environment and Physical Development

Sweden

H.E. Ms. Lena Sommestad
Minister of Environment

Switzerland

H.E. Mr. Bruno Oberle
State Secretary, Swiss Agency for the Environment, Forests and Landscape

Thailand

H.E. Mr. Kitti Limskul
Vice-Minister, Ministry of Education

The former Yugoslav Republic of Macedonia

H.E. Mr. Zoran Sapurik
Minister of Environment and Physical Planning

Togo

S.E. M. Issifou Okoulou-Kantchati
Ministre de l'environnement et des ressources forestières

Trinidad and Tobago

H.E. Mr. Arnold Piggott
High Commissioner of Trinidad and Tobago, Ottawa

Tunisia

H.E. Mr. Nadhir Hamada
Minister of Environment and Sustainable Development

Turkey

Mr. Mustafa Öztürk
Deputy Under-Secretary, Ministry of Environment and Forestry

Uganda

H.E. Mr. Abubaker Odongo Jeje
Minister of State for Environment

Ukraine

H.E. Mr. Pavlo M. Ihnatenko
Minister of Environmental Protection

United Arab Emirates

Mr. Salem Mesarri Al Dhaheri
Director-General, Federal Environmental Agency

United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

(speaking on behalf of the European Community and its member states)

H.E. Ms. Margaret Beckett

Secretary of State for Environment, Food and Rural Affairs

United Republic of Tanzania

H.E. Mr. Arcardo D. Ntagazwa

Minister of State–Environment, Vice President’s Office

United States of America

H.E. Ms. Paula J. Dobriansky

Under Secretary for Democracy and Global Affairs

Uruguay

H.E. Mr. Alvaro Moerzinger

Ambassador of Uruguay to Canada

Venezuela

H.E. Mr. Jesús Perez

Ambassador of Venezuela to Canada

Zambia

H.E. Mr. Nedson Nzowa

Deputy Minister of Tourism, Environment and Natural Resources

Annexe III

**CALENDRIER DES RÉUNIONS DES ORGANES CRÉÉS
EN APPLICATION DE LA CONVENTION,
POUR LA PÉRIODE 2006-2010**

À sa onzième session, la Conférence des Parties a arrêté les dates des séries de sessions prévues en 2010. Le calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention au cours de la période 2006-2010 est le suivant:

- Première série de sessions de 2006: du 15 au 26 mai
- Seconde série de sessions de 2006: du 6 au 17 novembre
- Première série de sessions de 2007: du 7 au 18 mai
- Seconde série de sessions de 2007: du 3 au 14 décembre
- Première série de sessions de 2008: du 2 au 13 juin
- Seconde série de sessions de 2008: du 1^{er} au 12 décembre
- Première série de sessions de 2009: du 1^{er} au 12 juin
- Seconde série de sessions de 2009: du 30 novembre au 11 décembre
- Première série de sessions de 2010: du 31 mai au 11 juin
- Seconde série de sessions de 2010: du 8 au 19 novembre.

Annexe IV

**ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES OU NON GOUVERNEMENTALES
QUI ONT PARTICIPÉ À LA ONZIÈME SESSION DE
LA CONFÉRENCE DES PARTIES**

[ENGLISH/FRENCH/SPANISH ONLY]

A. Intergovernmental organizations

1. African Centre of Meteorological Application for Development
2. African Development Bank
3. Agence intergouvernementale de la Francophonie
4. Asian Development Bank
5. Caribbean Community Climate Change Centre
6. Center for International Forestry Research
7. Comisión Permanente del Pacífico Sur
8. Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
9. Commission for Environmental Cooperation
10. Commonwealth Secretariat
11. Corporación Andina de Fomento
12. Council of Europe
13. European Bank for Reconstruction and Development
14. European Space Agency
15. Institut international du froid
16. Inter-American Development Bank
17. Inter-American Institute for Global Change Research
18. International Energy Agency
19. International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies
20. International Tropical Timber Organization
21. International Water Management Institute
22. IUCN – The World Conservation Union
23. League of Arab States
24. Nordic Council of Ministers
25. OIC Standing Committee on Scientific and Technological Cooperation
26. Organisation for Economic Co-operation and Development
27. Organization of American States
28. Organization of Arab Petroleum Exporting Countries
29. Organization of the Petroleum Exporting Countries
30. Permanent Court of Arbitration
31. Ramsar Convention Secretariat
32. Regional Environmental Centre for Central and Eastern Europe
33. Secretaría General de la Comunidad Andina
34. The Sahara and Sahel Observatory
35. World Agroforestry Centre

B. Non-governmental organizations

1. Action for a Global Climate Community
2. Adelphi Research
3. Aleut International Association
4. Alliance for Responsible Atmospheric Policy
5. Alliance to Save Energy
6. Aluminium Association of Canada
7. Amazon Institute for Environmental Research
8. American Geophysical Union
9. American Nuclear Society
10. American Society of International Law
11. Arctic Athabaskan Council
12. Asociación Regional de Empresas de Petróleo y Gas Natural en Latinoamérica y el Caribe
13. Assembly of First Nations
14. Association des amis de la Saoura
15. Association for the Protection of Coastal Ecosystems
16. Association of International Automobile Manufacturers of Canada
17. Association pour la recherche sur le climat et l'environnement
18. Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
19. Aujourd'hui pour demain
20. Australian Aluminium Council
21. Australian Conservation Foundation
22. Bangladesh Centre for Advanced Studies
23. Basel Agency for Sustainable Energy
24. BIOCAP Canada Foundation
25. Birdlife International
26. Both ENDS Foundation
27. Business Council for Sustainable Energy
28. Business Unity South Africa
29. California Climate Action Registry
30. Canadian Atmosphere Protection Alliance
31. Canadian Electricity Association
32. Canadian Energy Efficiency Alliance
33. Canadian Energy Research Institute
34. Canadian Gas Association
35. Canadian Hydropower Association
36. Canadian Nuclear Association
37. Canadian Steel Producers Association
38. Canadian Urban Transit Association
39. Canadian Vehicle Manufacturers' Association
40. CarbonFix e.V.
41. CARE Canada
42. Center for Biological Diversity
43. Center for Clean Air Policy
44. Center for International Climate and Environmental Research
45. Center for International Environmental Law

46. Central Research Institute of Electric Power Industry
47. Centre for European Economic Research
48. Centre for European Policy Studies
49. Centre for International Sustainable Development Law
50. Centre for Socio-Economic Development
51. Centre Hélios
52. Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza
53. Changing Climates Environmental Society
54. Chatham House
55. China Association for Science and Technology
56. Church of the Brethren
57. Circumpolar Conservation Union
58. Citizens Alliance for Saving the Atmosphere and the Earth
59. Citizens' Movement for Environmental Justice
60. Clean Air Foundation
61. Clean Energy Group
62. Clean Water Action
63. Climate Action Network
64. Climate Action Network – France
65. Climate Action Network Australia
66. Climate Action Network Europe
67. Climate Action Network International
68. Climate Action Network – Southeast Asia
69. Climate Alliance
70. Climate Alliance Austria
71. Climate Alliance Italy
72. Climate Business Network
73. Climate Change Central
74. Climate Change Coordination Centre
75. Climate Change Legal Foundation
76. Climate Institute
77. Climate Network Africa
78. Colegio de Abogados Especialistas en Derecho Ambiental de Colombia
79. Columbia University
80. Committee for a Constructive Tomorrow
81. Competitive Enterprise Institute
82. Confederation of European Paper Industries
83. Conseil patronal de l'environnement du Québec
84. Consejo Empresario Argentino para el Desarrollo Sostenible
85. Conservation International
86. Consultative Group on Biological Diversity
87. Corporation des entreprises en traitement de l'air et du froid
88. Council of State Governments
89. Dalhousie University – Marine and Environmental Law Institute
90. David Suzuki Foundation
91. Development Alternatives
92. E7 Fund for Sustainable Energy Development

93. Earth Council
94. Earth Day Network
95. Earth Island Institute
96. Earth University
97. Earthjustice
98. Eco-Accord
99. Ecologic – Institute for International and European Environmental Policy
100. Ecologica Institute
101. Edison Electric Institute
102. Edmund S. Muskie Foundation
103. Electric Power Research Institute
104. Emissions Marketing Association
105. Energy Research Centre of the Netherlands
106. Energy Strategies
107. Environment Business Australia
108. Environmental Defense
109. Environmental Quality Protection Foundation
110. Environmental Resources Trust
111. Environnement et Développement du tiers monde
112. Environnement Jeunesse
113. Équiterre
114. ETC Foundation
115. European Business Council for Sustainable Energy
116. European Chemical Industry Council
117. European Federation for Transport and Environment
118. European Landowners' Organisation
119. European Nuclear Society
120. FACE Foundation
121. Federation of Electric Power Companies
122. Federation of German Industries
123. Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry
124. FERN
125. Finnish Air Pollution Prevention Society
126. Fondazione Eni Enrico Mattei
127. Ford Foundation
128. Forum atomique européen
129. Foundation for International Environmental Law and Development
130. Foundation for Strategic Environmental Research
131. Fraunhofer Institute for Systems and Innovation Research
132. Free University Amsterdam, Institute for Environmental Studies
133. Friends of the Earth International
134. Fundación Amigos de la Naturaleza
135. Fundación Argentina de Etoecología
136. Fundación Bariloche
137. Fundación Biosfera
138. Fundación Nueva Cultura de Agua
139. Geothermal Heat Pump Consortium

140. German Electricity Association
141. German Emissions Trading Association
142. German NGO Forum on Environment and Development
143. GERMANWATCH
144. Global Commons Institute
145. Global Environment Centre
146. Global Environment Centre Foundation
147. Global Environmental Forum
148. Global Industrial and Social Progress Research Institute
149. Global Legislators Organisation for a Balanced Environment
150. GlobalWarmingSolution.org
151. Green Club
152. Green Earth Organization
153. Green Markets International
154. Greenhouse Emissions Management Consortium
155. Greenpeace International
156. Groupe d'études et de recherches sur les énergies renouvelables et l'environnement
157. Groupe de recherche appliquée en macroécologie
158. Hadley Centre
159. Hamburg Institute of International Economics
160. Harvard Medical School
161. Harvard University
162. Hatof Foundation
163. Heinrich Böll Foundation
164. HELIO International
165. Identity, Merge and Action
166. Indian Council of Forestry Research and Education
167. Industrial Technology Research Institute
168. Institut de recherche sur l'environnement
169. Institute for Energy Technology
170. Institute for Global Environmental Strategies
171. Institute for Public Policy Research
172. Institute for Solid Waste Research and Ecological Balance
173. Institute for Sustainable Energy Policies
174. Institute of Development Studies, University of Sussex
175. Institute of Electrical and Electronics Engineers
176. Institute of Energy Economics, Japan
177. Insurance Initiative/UNEP
178. INTERCOOPERATION
179. International Alliance of Indigenous–Tribal Peoples of the Tropical Forests
180. International Aluminium Institute
181. International Center for Environmental Technology Transfer
182. International Centre for Trade and Sustainable Development
183. International Chamber of Commerce
184. International Climate Change Partnership
185. International Confederation of Free Trade Unions
186. International Council for Capital Formation

187. International Council for Local Environmental Initiatives
188. International Council of Environmental Law
189. International Development Research Centre
190. International Emissions Trading Association
191. International Federation of Agricultural Producers
192. International Federation of Industrial Energy Consumers
193. International Fertilizer Industry Association
194. International Forestry Students' Association
195. International Gas Union
196. International Hydropower Association
197. International Institute for Applied Systems Analysis
198. International Institute for Environment and Development
199. International Institute for Sustainable Development
200. International Organization for Standardization
201. International Petroleum Industry Environmental Conservation Association
202. International Polar Foundation
203. International Policy Network
204. International Rivers Network
205. International Union of Railways
206. Interstate Natural Gas Association of America
207. Inuit Circumpolar Conference
208. Inuit Tapiriit Kanatami
209. Ithaca College
210. Japan Atomic Industrial Forum, Inc.
211. Japan Center for Climate Change Actions
212. Japan Electrical Manufacturers' Association
213. Japan Environmental Council
214. Japan Fluorocarbon Manufacturers Association
215. Japan Industrial Conference for Ozone Layer Protection
216. Japan International Forestry Promotion and Cooperation Center
217. Joanneum Research
218. Joyce Foundation
219. Keidanren
220. Kiko Network
221. Korean Federation for Environmental Movement
222. Kyoto Club
223. Kyoto University, Institute of Economic Research
224. Latin American Section of the American Nuclear Society
225. Le Centre québécois du droit de l'environnement
226. LEGAMBIENTE
227. Leland Stanford Junior University
228. LIFE – Women Develop Eco-techniques
229. Lloyd's Register
230. Lombardy Foundation for the Environment
231. Manitoba Ozone Protection Industry Association
232. Maryknoll Fathers and Brothers
233. McGill University

234. Midwest Research Institute/National Renewable Energy Laboratory
235. myclimate
236. National Carbon Sequestration Foundation
237. National Environmental Trust
238. National Institute for Environmental Studies
239. National Institute of Public Health and the Environment
240. National Mining Association
241. Native Women's Association of Canada
242. Natural Resources Defense Council
243. Netherlands Society for Nature and Environment
244. Network for Environment and Sustainable Development in Africa
245. Network for Promotion of Agriculture and Environmental Studies
246. Network of Regional Governments for Sustainable Developments
247. New Brunswick Lung Association
248. New Energy and Industrial Technology Development Organization
249. North American Insulation Manufacturers Association
250. Northeast States for Coordinated Air Use Management
251. Nuclear Energy Institute
252. Nurses Across the Borders
253. Observatoire méditerranéen de l'énergie
254. Oeko-Institut (Institute for Applied Ecology e.V.)
255. One Sky – Canadian Institute of Sustainable Living
256. Ouranos
257. Oxfam Great Britain
258. Oxford Institute for Energy Studies
259. Panos Limited
260. PELANGI
261. Pembina Institute for Appropriate Development
262. Peoples' Forum 2001 GWRG
263. Petroleum Technology Research Centre
264. Pew Center on Global Climate Change
265. Pollution Probe
266. Portland Cement Association
267. Potsdam Institute for Climate Impact Research
268. Pro-Natura USA
269. ProClim – Forum for Climate and Global Change
270. Protection de l'environnement
271. Railway Association of Canada
272. Railway Technical Research Institute
273. Rainforest Action Network
274. RainForest ReGeneration Institute
275. RAND
276. READI-ENVIRONNEMENT
277. Redefining Progress
278. Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
279. Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership
280. Réseau environnement

281. Resources for the Future
282. Responding to Climate Change
283. Rivers Foundation
284. SAGE Centre
285. Sequoia Foundation
286. SEVEN, The Energy Efficiency Center
287. Sierra Club of Canada
288. Sierra Club, Washington
289. SILVA, Arbres, Forêts et Sociétés
290. Southern Centre for Energy and Environment
291. SouthSouthNorth
292. State and Territorial Air Pollution Program Administrators/Association
of Local Air Pollution Control Officials
293. Stockholm Environment Institute
294. STOP
295. Sustainable Energy Institute
296. Swiss Federal Institute of Technology
297. TakingITGlobal
298. The Australia Institute
299. The Business Roundtable
300. The Carbon Trust
301. The Climate Group
302. The Corner House
303. The Energy and Resources Institute
304. The Institute of Cultural Affairs
305. The Japan Economic Research Institute
306. The Korea Chamber of Commerce and Industry
307. The National Center for Public Policy Research
308. The Nature Conservancy
309. The Transnational Institute
310. The Woods Hole Research Center
311. Tides Center
312. Transport 2000 Québec
313. Turku School of Economics and Business Administration
314. U.S. Climate Action Network
315. UK Business Council for Sustainable Energy
316. Union of Concerned Scientists
317. Union of Industrial and Employers' Confederations of Europe
318. Union of the Electricity Industry
319. Union québécoise pour la conservation de la nature
320. Unions for Jobs and Environment
321. Unisféra International Centre
322. United Methodist Church – General Board of Church and Society
323. United Mine Workers of America
324. United Nations Foundation
325. Université du Québec à Montréal
326. Université Laval

327. Université libre de Bruxelles, Centre d'études économiques et sociales de l'environnement
328. University Corporation for Atmospheric Research
329. University Luigi Bocconi, Institute of Energy and Environment Economics and Policy
330. University of California, Revelle Program on Climate Science and Policy
331. University of Cambridge, Centre of International Studies
332. University of Cape Town
333. University of Colorado at Boulder
334. University of Delaware, Center for Energy and Environmental Policy
335. University of East Anglia
336. University of Gothenburg
337. University of Kassel
338. University of Oslo, School of Law
339. University of Oxford, Environmental Change Institute
340. University of Regina
341. University of Waikato, The International Global Change Institute
342. Verification Research, Training and Information Centre
343. Vitae Civilis Institute for Development, Environment and Peace
344. Winrock International
345. Winrock International India
346. Women in Europe for a Common Future
347. World Alliance for Decentralized Energy
348. World Business Council for Sustainable Development
349. World Coal Institute
350. World Council of Churches
351. World Energy Council
352. World Environment Center
353. World Federation of United Nations Associations
354. World LP Gas Association
355. World Nuclear Association
356. World Resources Institute
357. World Wind Energy Association
358. Worldwatch Institute
359. Wuppertal Institute for Climate, Environment and Energy
360. WWF
361. Yale Student Environmental Coalition

Annexe V

**LISTE DES DOCUMENTS DONT LA CONFÉRENCE DES PARTIES
ÉTAIT SAISIE À SA ONZIÈME SESSION**

FCCC/CP/2005/1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/CP/2005/2 et Add.1	Organisations qui demandent à être admises en qualité d'observateurs. Note du secrétariat
FCCC/CP/2005/3 FCCC/CP/2005/3/Corr.1	Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2005/4 FCCC/KP/CMP/2005/7	Rapport sur la vérification des pouvoirs. Rapport du Bureau
FCCC/CP/2005/INF.1 FCCC/KP/CMP/2005/INF.1	Status of ratification of the Convention and its Kyoto Protocol. Note by the secretariat
FCCC/CP/2005/INF.2 (parts 1 and 2)	List of participants
FCCC/CP/2005/MISC.1	Reducing emissions from deforestation in developing countries: approaches to stimulate action. Submissions from Parties
FCCC/CP/2005/MISC.2 (parts 1 and 2)	Provisional list of participants
FCCC/CP/2005/L.1 et FCCC/CP/2005/L.1/Add.1 FCCC/KP/CMP/2005/L.1/Add.1	Projet de rapport de la onzième session de la Conférence des Parties
FCCC/CP/2005/L.2	Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: démarches propres à favoriser des initiatives dans ce domaine. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/CP/2005/L.3	Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10). Proposition du Président
FCCC/CP/2005/L.4/Rev.1	Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention. Proposition révisée du Président
FCCC/CP/2005/L.5 FCCC/KP/CMP/2005/L.9	Expression de gratitude au Gouvernement canadien et à la population de la ville de Montréal. Projet de résolution soumis par la France

FCCC/CP/2005/CRP.1	Draft decision on a process for discussions on long-term cooperative action to address climate change. Proposal by the President
FCCC/SBSTA/2005/4 et Add.1 et Amend.1	Rapport de la vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, tenue à Bonn du 19 au 27 mai 2005
FCCC/SBSTA/2005/L.15	Projet de rapport de la vingt-troisième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBSTA/2005/L.19/Add.1	Tableaux du cadre commun de présentation pour le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie. Projet de conclusions présenté par le Président. Additif. Recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBSTA/2005/L.24/Add.1	Questions relatives à l'application du cadre pour la mise en œuvre d'actions judicieuses et efficaces propres à renforcer l'application du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif. Recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBI/2005/10 et Add.1	Rapport de la vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, tenue à Bonn du 20 au 27 mai 2005
FCCC/SBI/2005/L.16	Projet de rapport de la vingt-troisième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
FCCC/SBI/2005/L.17	Prolongation du mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2005/L.19	Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBI/2005/L.21/Add.1	Exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif. Recommandation de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
FCCC/SBI/2005/L.23	Processus d'examen au cours de la période 2006-2007 pour les Parties visées à l'annexe I de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBI/2005/L.29	Directives supplémentaires à l'intention d'une entité chargée du fonctionnement du mécanisme financier. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBI/2005/L.30	Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Projet de conclusions proposé par le Président